



BUREAU COMMUNAUTAIRE

07 février 2011

COMPTE RENDU DE REUNION

Membres présents

Gérard VOLPATTI, Pascal LEHONGRE, Yves ROCHETTE, André TURC, Jean-Jacques CHOLET, Cécile CARON, Moïse LEVASSEUR, Jean-Yves HILLION, Christian LE DENMAT, Mauricette PERLY, Marc VANCAEYZEELE, Céline MIRAUX, Marcel BENY, Pascal JOLLY, Jean-Claude MARY, Jean-Luc PIEDNOIR, Guillaume GUIBET.

Membres absents/excusés

Néant.

★ ★ ★ ★

Rapport B 11 / 02 / 15

Enfance et jeunesse - avance de subvention aux associations et conventions d'objectifs et de financement

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'autoriser le Président à accorder les avances de subvention 2011 aux associations citées ci-dessous :
 - Espace Laïque Vernonnais
 - Temps Libre et Jeunesse
 - Les Galopins.
- de valider les conventions d'objectifs et de financement jointes au rapport,
- d'autoriser le Président à signer ces conventions.

★ ★ ★ ★

Rapport B 11 / 02 / 16

Recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants suite au transfert du RPAM de Vernon à la CAPE.

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'autoriser le recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants au 1^{er} août 2011, afin de permettre une mise en cohérence des actions du RPAM de Vernon avec les autres relais du territoire,
- d'autoriser le Président à signer tout avenant nécessaire à l'inscription de cette reprise du RPAM de Vernon dans le Contrat Enfance Jeunesse 2010-2013.

Rapport B 11 / 02 / 17

Convention relative au partenariat financier à établir dans le cadre du transport scolaire d'élèves résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de la Porte Normande et de la Communauté de Communes Eure Madrie Seine par la CAPE

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver les projets de conventions de partenariat financier relatives au transport scolaire,
- d'autoriser le Président à signer ces conventions avec :
 - La Communauté de Communes Eure Madrie Seine,
 - La Communauté de Communes de la Porte Normande.

★ ★ ★ ★

Rapport B 11 / 02 / 18

Marché réseautique dans le cadre de la billettique intermodale

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le(s) marché(s) d'équipements réseautiques comprenant un lot n°1 sur les équipements réseautiques mobiles et un lot n°2 sur les équipements réseautiques fixes et ses éventuels avenants,

Il est précisé que ces deux lots, objet de marchés à bons de commande, sont conclus sans seuil minimum et sans seuil maximum. La durée prévue du marché est de 4 ans.

★ ★ ★ ★

Rapport B 11 / 02 / 19

Marché n° 2010/059 « Entretien et dépannage des installations de traitement des eaux et de nettoyage au quotidien des plages et des bassins de la piscine de Pacy sur Eure » - Autorisation de signature du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le marché n° 2010/059 "Entretien et dépannage des installations de traitement des eaux et de nettoyage au quotidien des plages et des bassins de la piscine de Pacy sur Eure" avec la Société DALKIA France (76 172 ROUEN) pour un montant global et forfaitaire de 113 721,00 € HT soit 136 010,31 € TTC et dans la limite de 10 000 € HT annuel pour les prestations à bons de commande relatives aux prestations de maintenance impliquant des pièces d'un montant supérieur à 150 € HT.

★ ★ ★ ★

Rapport B 11 / 02 / 20

Réduction de titres eau et assainissement après facturation (1_2011)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'accepter les demandes de dégrèvement détaillées ci-dessous,
- D'autoriser le Président à émettre les titres de réductions correspondants.

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Responsabilité du service	Impact sur le réseau d'assainissement		Décision du Bureau Communautaire	
							Raccordement au réseau	Rejet de la fuite dans le réseau	Eau potable	Assainissement
VERNON	27779V	FACT SECOND SEMESTRE 2010	30	179	FUITE SUR CANALISATION PRIVATIVE / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	119	149
VERNON	03365H	FACT SECOND SEMESTRE 2010	50	215	FUITE SUR CANALISATION PRIVATIVE / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	115	165
VERNON	07050N	FACT SECOND SEMESTRE 2010	30	217	FUITE REMPLACEMENT VASE EXPANSION / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	157	187
VERNON	01199D	FACT SECOND SEMESTRE 2010	25	52	FUITE SUR CANALISATION PRIVATIVE / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	2	27
VERNON	04432T	FACT SECOND SEMESTRE 2010	40	127	FUITE CHAUDIERE / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	47	87
VERNON	28381Z	FACT SECOND SEMESTRE 2010	30	615	COMPTEUR DEFECTUEUX /OI ATELIER	OUI	NON	NON	585	sans objet
VERNON	11464L	FACT SECOND SEMESTRE 2010	120	838	FUITE SUR CANALISATION PRIVATIVE / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	598	718
VERNON	00635Q	FACT SECOND SEMESTRE 2010	12	88	COMPTEUR DEFECTUEUX /OI ATELIER	OUI	OUI	NON	76	76

VERNON	09949P	FACT SECOND SEMESTRE 2010	70	172	COMPTEUR DEFECTUEUX /OI ATELIER	OUI	OUI	NON	102	102
VERNON	07603P	FACT SECOND SEMESTRE 2010	100	359	AUCUNE FUITE DETECTEE - PERSONNE HANDICAPEE / OI ATELIER RIEN CONSTATE	NON	OUI	OUI	159	159
VERNON	04717C	FACT SECOND SEMESTRE 2010	15	333	FUITE BALLON EAU CHAUDE / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	303	318
SAINT MARCEL	4526	FACT SECOND SEMESTRE 2010	60	196	FUITE " VICISEUSE" WC CONSTATEE REGIE (OI)	NON	OUI	OUI	76	76
HOULBEC	25866Q	FACT SECOND SEMESTRE 2010	60	155	FUITE SUR CANALISATION PRIVATIVE / JUSTIF OK	NON	NON	NON	35	sans objet
BUEIL	27194J	FACT SECOND SEMESTRE 2010	60	230	FUITE GROUPE SECURITE BALLON / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	110	170
SAINT MARCEL	4639	FACT SECOND SEMESTRE 2010	25	153	FUITE BALLON EAU CHAUDE / JUSTIF OK	NON	OUI	NON	103	128
LE CORMIER	23743H	FACT SECOND SEMESTRE 2010	20	123	RA AVANT COMPTEUR HS / CONSTATATION TECNICIEN VEOLIA	OUI	NON	NON	103	sans objet
HOULBEC	26087F	FACT SECOND SEMESTRE 2010	600	6 783	FUITE ENTERREE CANALISATION PRIVATIVE / JUST OK	NON	NON	NON	5583	sans objet
ST PIERRE D AUTILS	22423 Y	FACT SECOND SEMESTRE 2009	40	1 499	FUITE CANANLISATION EN CAVE / JUSTIF OK	NON	NON	NON	1419	sans objet

★★★★

Communication C 11 / 02 / 01

Remplacement d'un agent d'accueil-entretien-maintenance

Suite à l'intervention chirurgicale d'un agent situé sur le gymnase de Gamilly qui sera suivie d'un arrêt maladie d'une durée minimale d'un mois et afin d'assurer le bon fonctionnement de cette installation sportive, un emploi saisonnier sera embauché sur la base d'un contrat hebdomadaire de 35h, afin de pallier cette absence.

★★★★

Communication C 11 / 02 / 02

Remplacement de personnel dans les structures petite enfance

Monsieur le Président informe le bureau des mouvements de personnels suivants :

- remplacement de Madame Stéphanie DELAVIGNE sur le multi accueil de Gasny par le recrutement d'un agent titulaire d'un CAP petite enfance sur un CDD d'un an,
- proposition de ce poste à Madame Cathy LINANT, titulaire d'un CAP petite enfance et actuellement en poste à temps incomplet sur le multi accueil de Saint Marcel,
- remplacement de Madame Cathy LINANT sur la structure de Saint Marcel,
- remplacement de Madame Marie-Line RIAUX sur la structure de La Récré,
- recrutement d'une auxiliaire de puériculture à temps complet en CDD d'un an, poste réparti sur les structures multi accueil de Saint Marcel et de La Récré.

★★★★

Le Président,

Gérard VOLPATTI.